

MÉLANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 22 Février 1848.

No. 47.

LETTRE III.

Sherbrooke, lundi 31 janvier 1848.

M. le Rédacteur,

Depuis la publication de ma IIe lettre je m'étais mis par trois fois à l'ouvrage, et à chaque fois je reculais devant les conséquences des réflexions que j'allais lancer au milieu du public, et surtout dans un temps où tout était en émoi à l'approche des élections générales. Maintenant que tout est, pour un moment du moins, rentré dans l'ordre sinon dans le calme, j'ai l'espoir d'être mieux écouté et surtout mieux compris; quant aux suites, elles seront, (j'en ai la confiance) ce qu'un prêtre et un ami du pays doit appeler de tous ses vœux. Je viens de terminer une longue mission d'un mois à Tingwick et aux lieux circonvoisins. J'ai eu tout loisir de bien peser le sujet de cette IIIe lettre, et de me convaincre, plus que jamais, de l'urgence des mesures que j'ai déjà proposées. J'ai encore vu face à face la plus abjecte misère, la plus inconcevable indifférence à toute amélioration, et l'énergie, le courage, la persévérance industrie couronnés du succès le plus complet. J'ai vu des pères de famille jeunes et robustes encore sur le point de périr avec leurs femmes et leurs enfants, de froid et de faim; au milieu de familles qui affluent de tout ce qui peut rendre la vie heureuse dans un nouvel établissement. J'ai été obligé de solliciter moi-même les secours nécessaires au soutien de ces malheureux. Canadiens; — pardonnez-moi le mot. Nous avons vu la même chose à Stanstead il y a deux mois. — Si ce n'était que des cas isolés nous aurions pu nous consoler. Mais c'est pour faire disparaître l'humiliante infériorité des Canadiens dans la comparaison que nous sommes, à chaque heure, obligés de faire, que je reprends de nouveau la plume. Je veux verser toute mon âme dans cette lettre. J'en appelle aux Canadiens de toute l'énergie de mon être; et je les prie, au nom de leurs fils, d'écouter ce qui sera peut-être mon dernier appel. Les journaux publics, à l'exception d'un seul, ont reproduit, approuvé, et recommandé à la considération des hommes d'état, le tableau que j'avais tracé de la situation des Canadiens-français dans les townships de l'est. Je prends acte de cette approbation; elle est fondée sur la vérité, inspirée par le plus pur patriotisme.

J'ai donc dit, écrit la vérité dans les détails que j'ai donnés. Bien certainement j'ai été loin d'exagérer. Je n'ai exposé qu'à demi une plaie horrible, dont d'autres, je le sais, se proposent de faire voir l'effrayante profondeur. N'a-t-on pas loué le moyen que j'ai indiqué, comme seul capable de fournir un remède efficace autant que prompt et facile: c'est-à-dire, l'organisation politique?

Oui, l'organisation politique pourra seule fournir, à l'urgence du remède et à la grandeur du mal, ce que la religion et la patrie demandent. Souvenons-nous bien que, sans une telle organisation, universelle, immédiate, compacte, et énergique, c'en est fait des droits que leur nom et leur conscience commandent aux Canadiens-français de revendiquer. C'est le levier avec lequel ils renverseront toute injuste opposition. C'était l'arme du libérateur de l'Irlande; il la déposait aux pieds des autels avant que de s'en servir. Faites de même, et la religion vous donnera cette arme bénite, comme l'instrument infaillible du succès et le gage d'une victoire certaine.

Qu'ai-je besoin de parler des incontestables avantages des associations publiques, après les événements des deux derniers mois? Que si l'on veut de bonne foi opposer, à l'émigration du côté des Etats-Unis, une digue forte et permanente, et réunir dans un même canton les bandes qui se détachent chaque année de la population française pour s'aller établir à l'aventure aux townships ou de l'autre côté des lignes, rien de plus facile avec le secours du clergé des différentes paroisses et de comités locaux particulièrement chargés de fournir aux émigrants les informations nécessaires. D'un autre côté, la compagnie des terres cèdera aux plus bas prix ses meilleures terres, pourvu que les Canadiens se fixent en un même township. La compagnie distribuera dans toutes les paroisses, déposera entre les mains de chaque curé une liste exacte des terres à concéder, indiquant la qualité du terrain, les conditions de la vente, les voies de communication, la facilité du commerce dans le voisinage, etc.

Je ne suis point porté à favoriser aucun corps, aucun propriétaire; je m'abstiens donc de rien recommander sous ce rapport. Je me crois seulement autorisé à dire ici ce M. Galt, agent de la compagnie des terres, fera tout ce qui dépendra de lui pour favoriser les établissements Canadiens dans les townships. Mais que ce soit cette compagnie, ou l'association de la Réforme et du Progrès, ou une corporation quelconque, qui prenne cette affaire en mains, peu importe; pourvu que l'on ne perde point un temps précieux, et qu'une autre année ne s'écoule point avant que de décider la question de l'émigration canadienne, qui est pourtant une question de vie et de mort pour la majorité des habitants du Bas-Canada. Je parlerai ci-après de certaines localités où j'ai pu moi-même examiner d'immenses étendues de terres en bois debout qui surpassent tout ce que j'ai encore vu en Canada. Je serai même prêt à fournir aux journaux les détails les plus précis sur chaque bloc de terrains incultes. Pour le moment, tous les curés et vicaires des paroisses françaises devraient avoir devant eux la carte des townships avec le signalement des endroits les plus favorables aux nouveaux établissements,

de sorte qu'ils puissent donner à l'instant à tous ceux de leurs paroissiens qui, se trouvant à l'étranger chez eux, auraient envie d'améliorer leur sort, d'exactes informations sur les lieux où leurs talents se pourraient déployer.

Sous ce rapport, le bureau des terres de la couronne pourrait rendre d'inappréciables services. Quo l'on cesse, à l'avenir, de concéder à des individus demeurant hors des townships, ou hors de la province, des milliers d'arpents de terre en bois debout, quelquefois des townships entiers, sans exiger que ces individus veillent à l'amélioration de leurs propriétés, au bonheur de ceux qui s'y fixent, et qu'ils soient passibles d'amendes proportionnées à leur négligence. Il a existé une bien coupable indifférence au bien-être réel des townships comme à celui du surcroît de la population canadienne, parmi les fonctionnaires chargés de donner les terres de la couronne à ceux des sujets de la couronne qui les pourraient mieux établir et dont elles étaient spécialement le patrimoine. Espérons que les personnes qui vont être prochainement mises à la tête de cet important département ne sommeilleront pas là-dessus; et que les comprennent l'impérieuse nécessité de diriger vers les endroits inoccupés des townships l'activité, les talents, l'industrie, qui tous les ans vont se réfugier à Lowell et à Manchester, pendant que nos ressources agricoles et nos richesses minérales restent ensevelies dans la profondeur des forêts, par la faute de ceux qui dirigent le bureau des terres de la couronne. Si le changement ministériel dont tout le monde parle a lieu, puisse l'honorable M. Morin reprendre son ancien poste! Ministre intègre autant qu'habile, ami dévoué des véritables intérêts de ses compatriotes, il comprendra, lui, l'importance des considérations que lui soumet son ancien disciple. Et mes confrères et moi nous verrons réaliser nos plus saints desirs, nos vœux les plus légitimes.

Combien de fois, en parcourant le comté de Stanstead, en admirant les sites pittoresques qui charment à chaque pas le voyageur, ne me suis-je pas demandé comment il ait pu arriver que cette magnifique contrée soit à jamais perdue pour les Canadiens? Soit négligence coupable des intérêts de la couronne, soit misérable jalousie envers les premiers colons du pays; toujours ce pays échappera-t-il aux sujets-nés de la couronne impériale. C'eût été pourtant l'heureuse pensée d'une politique habile de peupler les townships voisins des Etats d'une race dont la langue, les mœurs, la religion eussent formé une insurmontable barrière aux progrès de l'influence de la république voisine.

Mais cette faute est maintenant irréparable. Faisons en sorte de conserver à la population Franco-Canadienne ce qui reste encore de terres non achetées dans le domaine de la couronne. Pourquoi cela?

Parceque, d'abord, jamais on ne viendra à bout d'écarter ni la langue, ni la religion, ni les mœurs, ni le caractère distinctif de la population d'origine française en cette province. Parceque ensuite, en dépit des jalousies ou des haines des autres races, et malgré la volonté des gouvernements et des factions, le Peuple Canadien restera là debout, comme l'élément principal de notre société, autour duquel, dans le bonheur comme dans le malheur, se ralliera un autre élément, l'élément irlandais. Vous aurez beau faire, ces deux races unies seront invincibles. Ce ne sera que sur les débris de leur union et de leur mutuelle affection que la tyrannie asséiera son trône.

Conservez donc dans sa pureté cet élément essentiel de votre bonheur présent, de votre grandeur future, législateurs Canadiens? Ne permettez point qu'il se fractionne et s'éparpille hors de la sphère où la nature et la patrie veulent qu'il se renferme. Concentrez des deux côtés du fleuve St. Laurent vos ressources, votre industrie, votre peuple et l'incalculable puissance d'une éducation française, alors vous aurez fait votre devoir. Derrière les seigneuries du fleuve, voyez cette magnifique lisière de terres incultes qui ceignent vos paroisses comme une couronne de fertilité, de prospérité et de richesses de tout genre. Que toutes ces terres, depuis Nicolet jusqu'à Ste-Marie de la Beauce, soient à vous, à vous, Canadiens-français, à vous à jamais, mais à vous dès maintenant. Alors seulement vous aurez fait un premier pas dans la route qui vous puisse assurer cette nationalité qui vous doit être si chère! Puis, après, établissez dans ces riches forêts vos enfants, l'ascendant de votre langue, de votre religion, et de ce génie de la belle France qui ne doit pas faire défaut à ses enfants dans le nouveau monde, et vous aurez légué à votre postérité la possession de cette nationalité qui sans cela sera un fantôme.

Que l'on continue à donner libre passage au flot de l'émigration canadienne vers les Etats, que l'on permette aux étrangers de venir tous les ans, tous les jours, s'emparer peu à peu de toutes les terres qui restent encore sans possesseur depuis les seigneuries jusqu'aux frontières, et bientôt il ne restera pas un pouce de terrain jusqu'au parallèle 45, où un Canadien puisse poser le pied-côté maître. Les américains s'avanceront toujours vers le fleuve et les villes, comme un ennemi qui rétrécit sans cesse ses lignes de circonvallation. Tout se trouvera envahi par ce flot anglo-saxon, qui va toujours montant et les Canadiens et la langue française seront refoulés hors des villes, resserrés dans les campagnes. Les descendants des héroïques fondateurs de cette colonie se verront à la fin obligés d'abandonner, famille après famille, l'ombre de cet arbre de civilisation que leur pères ont planté aux bords du St. Lau-

rent en l'arrosant de leur sang; tandis que l'étranger viendra acheter leurs foyers, cueillir les fruits de ce même arbre, et asséoir les bases éternelles de sa domination sur les lieux mêmes où campèrent Champlain et Jacques Cartier.

On se plaint déjà que l'anglais domine à Québec et à Montréal; que sera-ce dans 50 ans, dans 25 ans même, si les choses vont le même train? Que l'on y pense sérieusement. Car si les Canadiens continuent de laisser le sol natal pour le soleil de l'Amérique, tandis que les Anglais, Ecossais, Irlandais, Américains, affluent vers les lieux que les premiers quittent, je prédis qu'avant 50 ans, on prêchera le sermon en anglais dans la cathédrale de Montréal comme dans la métropole de Québec.

Oh! je sais combien de murmures, combien de haines peut-être, ces quelques mots vont déchaîner contre moi. Mais que me fait l'amour ou la haine pourvu que je fasse entendre et goûter la vérité? Si je consultais ma propre paix et mon propre bonheur, je n'entrerais pas dans une lutte où le succès est douteux. Mais aurais-je reculé devant Dieu, ma conscience et envers mon peuple, le plus urgent de tous les devoirs, celui de les sauver eux et leurs enfants du plus grand de tous les malheurs? Mais puisque le salut de mon peuple, aussi bien que les causes de sa perte, n'a sa racine dans les mêmes principes politiques qui perdront en Canada le nom Canadien ou qui en seront la sauvegarde, pourquoi hésiterais-je à dire la vérité et toute la vérité? Quoique prêtre, jeune homme et étranger, je n'ai pas dû balancer à révéler le mal, à montrer le remède. On ne m'accusera pas du moins de préjugés nationaux.

Où l'on trouve que la matière qu'embrasse cette correspondance renferme une question vitale pour les Canadiens-français, ou mes allégués sont faux. Je ne crois pas qu'il soit facile ni possible de faire voir cette fausseté. Donc, il est urgent d'arrêter de suite le mal immense qui provoque mes remarques.

Si ceux qui sont les sentinelles avancées de la prospérité canadienne ont entendu mon cri d'alarme, et compris l'imminence du danger que j'annonce, qu'ils examinent du moins si mes craintes sont légitimes. Que si l'on trouve que j'ai raison dans les moyens que je propose d'établir les townships inoccupés, alors je reviendrai dans une autre lettre sur cet article.

Permettez, monsieur le rédacteur, que j'exprime, en terminant, ma surprise de ce que vous soyez simplement contenté de publier mes lettres, sans ajouter un seul mot d'encouragement ou d'approbation. Et pourtant vous connaissez la pensée intime de l'écrivain. M'est pénible de voir que pas un des journaux canadiens de Québec n'ait daigné dire un mot sur l'émigration canadienne aux townships et aux Etats-Unis.

Je ne me fusse pas mis en peine du silence ou même de l'opposition de cette partie de la presse qui n'aurait envisagé cette question que comme un sujet trivial. J'ai lieu de croire que vous lui donnez une plus grande importance. Je crois aussi que vous, vous ne soupçonnez pas les motifs de celui qui risque en la traitant plus que son repos.

Je me flatte donc que vous ajouterez à mes paroles l'appui de vos propres réflexions. Ce faisant, vous acquiesceriez un nouveau titre à l'estime.

De votre très-dévoté serviteur,
B. O'REILLY,
Canadien.

DE L'EMIGRATION DU CANADA.

LES TOWNSHIPS.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR. — En parcourant les townships, on sent jusqu'au vif la plaie faite au pays par l'émigration actuelle. Voir l'enfant du sol méprisé, exploité tout à la fois par un peuple étranger, voir sa dégradation, la perte de sa nationalité, le voir le jouet de la cupidité la plus chonée, et garder le silence, serait trahir mes premiers devoirs, qui sont de veiller au bonheur du peuple confié à mes soins. Eh! si le prêtre n'élève pas la voix pour faire connaître l'état misérable des populations, de ses concitoyens de cette partie intéressante mais ignorée du pays, qui le fera? Qui connaît notre position? Et parmi ceux qui savent notre situation, qui aura le courage de parler? — Le prêtre seul, peut-être, par son désintéressement, aura ce degré d'indépendance qui donne la force de faire parler la vérité dans toute la force de son expression; lui seul aussi connaît et peut apprécier la misère du peuple et les maux qu'il endure. Placé au centre des populations, appelé souvent, pour son ministère, dans les habitations les plus reculées, où il ne rencontre que la misère personnelle, ayant toujours les oreilles frappées de plaintes continuelles et si légitimes, assiégré, pour ainsi dire, par les cris de douleurs de tous genres, il semble porter lui seul tout le poids de la misère publique. L'expression est au-dessous de la réalité. Au sein des villes, dans les paroisses, généralement parlant, on n'a point d'idée de la misère; on ne connaît pas la faim et le cri de détresse, et la privation de besoins imaginaires dans nos contrées. L'état des townships est inconnu en Canada. Parce qu'on en voit sortir de fiers courtiers, de superbes troupeaux de moutons, du blé en certaine quantité, on les croit dans un état florissant. Ils peuvent l'être; mais il ne faut pas prendre la possibilité pour la réalité. Les townships, mieux exploités, auraient été une mine, une source de richesses pour le Canada, et un lieu des plus avantageux pour recevoir l'émigration devenue aujourd'hui nécessaire. En en restant encore une partie assez vaste à exploiter. C'est le temps favorable de le dire et de faire connaître les obstacles qui s'y opposent, puisque le Canada conçoit enfin les plus hautes espérances d'un gouvernement juste et équitable. Ces obstacles sont faciles à surmonter, parce

qu'ils viennent des hommes et des fautes de l'ancien gouvernement. — Espérons donc qu'une nouvelle administration, active et vigoureuse, fera les plaies dont je parle, et nous préparera un meilleur avenir!!!

La population dispersée sur le vaste territoire des townships de l'Est est de toutes les origines comme de toutes les croyances, souvent mélangée, quelquefois séparée. Il y a des townships tout canadiens, il y en a presque entièrement d'irlandais, il y en a d'américains, les canadiens sont voisins de leur origine. Les townships américains, en général, sont en voie réelle de prospérité; les canadiens sont dans un état misérable; les irlandais peuvent tenir le milieu. Cette différence vient de ce que les Américains sont plus anciens, et aussi de la différence des mœurs, des habitudes et du vice de l'émigration canadienne.

Le Yankee aime dans ses habits une certaine propreté et une décence qui ne sont pas ordinaires aux campagnes du Canada, ce qui lui donne un air d'aisance, même dans la pauvreté. Il n'a pas peur des dettes, et ne craint pas d'en contracter plus que sa valeur: sa religion universelle ne lui en fait pas de scrupule. Il vit plus à l'aise; son bien-être n'est souvent qu'emprunté, mais il en jouit; ça lui suffit. Il faut lui donner aussi plus d'intelligence pour l'agriculture et plus de persévérance. Il a un peu d'éducation; il sait lire sa bible, signer proprement son nom, multiplier et soustraire des louis; il se croit un savant raffiné. Partout où il est, il a le pas sur le Canadien. Notre peuple timide, sans éducation, prend peur de la grandeur d'âme la gravité silencieuse et l'orgueil pélagique du Yankee. Il reçoit, comme des oracles, le peu de paroles qu'il lui adresse majestueusement du sommet de sa haute taille; à la vérité, le Yankee parle avec la conviction d'un homme qui croit en pouvoir pas se tromper. Une parole canadienne, quelle que puissante qu'elle soit, ne réussit pas toujours à détruire les impressions données par le Yankee. Le Yankee méprise souverainement le Canadien; il a de l'antipathie contre lui. Il est tort et plus que tort. Son plaisir est d'avoir le pas, et son désagrément de souffrir de l'opposition; j'en connais qui se font haïr de lui sous ce rapport. Sa domination est dure et tyrannique; le Canadien a beaucoup à souffrir de sa supériorité, et on cela il ne respecte pas toujours la loi du pays. Pour développer le caractère du Yankee, pris en masse, je dirai qu'il est ami de l'Union des provinces, et qu'il a donné un appui actif au ministère; cette règle souffre pourtant des exceptions. Mais il faut tout dire: le Yankee porte à son suprême degré la qualité d'être paisible, et il ne saurait détacher un sou par un vol nocturne ou secret.

Mais je n'ai montré qu'un côté de la médaille, il faut maintenant en contempler le revers; c'est la partie canadienne. Les Canadiens sont dans un état misérable, je le répète. Un pain de sarazin, ou de maïs ou d'orge, rarement de blé, trempé dans l'eau, ou dans le lait quand on peut en avoir, fait la nourriture de la plupart, une longue partie de l'année; et des familles, en assez grand nombre, passent des semaines et des mois entiers sans voir aucun pain, vivant d'herbes et de racines sauvages. Leurs vêtements et leurs ameublements vont de pair avec leur nourriture. Une chétive hutte de bois rond, couverte seulement de toiles de cèdre et surmontée d'une cheminée en terre, voilà l'habitation de la majeure partie. Les planchers sont des pièces de bois fendues à la hache ou à la scie, posées brutes, sans plis de cérémonies. Le froid pénètre de toutes parts dans ces habitations, et soulevé le foyer de la cheminée est le seul moyen de chauffage. Le bois est proche; c'est un bonheur. Pauvres petits enfants qui naissent et vivent nus dans de telles maisons, qu'ils sont à plaindre! Cependant, leur embonpoint, le vermeil de leurs joues, le brillant de leurs yeux sous leurs haillons, les rendent plus charmants que les enfants des cités. On lit dans l'Ecriture que l'homme a été condamné à manger son pain à la sueur de son front; cette vérité trouve ici son application dans toute la rigueur du terme, dans les habitations les plus nouvelles. Le pain d'orge ou de maïs que le père distribue à sa famille avec une épargne extrême, il l'arrache à la terre pour ainsi dire malgré elle. Trop pauvre pour se faire aider, sans bêtes de somme, les plus lourds fardeaux du défrichement tombent sur lui. Travaillant toujours la veille pour avoir la substance du lendemain, chaque matin il laisse son travail, et s'en rapportant sur son épaule les cendres du bûcher de la veille, traversant des deux ou trois milles d'un chemin impraticable aux animaux les plus vigoureux, il rapporte pour sa famille quelques livres d'une farine d'avoine. Si sa terre récompense un peu ses peines, la fleur est pour le marchand qui lui a avancé à un prix exorbitant le plus strict nécessaire, quand son travail n'a pas pu suffire. Sa femme est avec lui au bois. C'est elle qui cueille et fait bouillir les cendres dont elle amasse le résidu. Combien de fois le jour la faiblesse et la faim l'obligent à s'asseoir, et à respirer malgré lui! Retiendra ses larmes qui voudra, pour moi, j'ai pleuré à la vue de ce tableau dont la plume ne rend pas l'expression. Si cette misère ne durait que pendant une saison; mais il y a des familles, et en grand nombre, qui végètent ainsi de sept à huit ans. On fait des collectes pour les pays étrangers; les townships donnent aussi leurs contributions. On devrait plutôt collecter pour eux.

L'ignorance n'est pas le moins pénible de ces populations. Et comment y remédier? Comment, sans moyen aucun, établir des écoles? J'ai travaillé pour engager mes canadiens à bâtir des maisons d'école, à se cotiser pour payer des maîtres. Je n'ai pu résister à ce cri unanime que je savais être vrai: "M. si je passe mon temps à bâtir, si je donne le fruit de mon travail pour payer une école, qui nourrira mes enfants? Ils ont besoin de mon travail de chaque jour pour ne pas mourir de faim. Et, envoyer mes enfants à l'école, je ne puis pas les voir partir sans leur garantir du froid dans ma propre maison, pour les mener une fois l'an à l'église." Ici, à la peine de passer pour égoïste, je parlerai contre la loi d'éducation, que je n'ai jamais aimée, que j'ai toujours regardée comme impolitique, en ce qu'elle veut forcer tout un peuple arriéré à s'élever, par une transition instantanée, au niveau des autres peuples. Il ne s'agissait que de suivre l'élan donné, de modifier ou amener une première loi et non pas étouffer et dérouter le peuple par quatre lois différentes, pendant quatre années presque consécutives. Mais parlons pour les townships. Cette loi est une tyrannie pour ces localités. Elle devrait être changée ou amendée, en